

Compiègne, le 4 février 2025

L'UTC et le SNC signent une convention de partenariat
pour promouvoir et développer l'aviron de haut niveau

L'Université de Technologie de Compiègne (UTC) et le Sport Nautique Compiégnois (SNC) ont signé une convention de partenariat visant à promouvoir et développer la pratique de l'aviron de haut niveau parmi les élèves ingénieurs de l'UTC, tout en renforçant l'attractivité de l'UTC auprès des rameuses et rameurs Senior du SNC ou d'autres clubs souhaitant poursuivre des études d'ingénieur.

Grâce au Parcours « Sport Elite Aviron », ces étudiants et étudiantes bénéficient d'un double cursus d'excellence, conjuguant une formation académique de premier plan et une carrière sportive ambitieuse. Ce programme leur permet d'évoluer dans deux institutions reconnues pour leurs résultats remarquables, aussi bien sur le plan académique que sportif, et de s'épanouir pleinement dans un environnement adapté à leurs ambitions.

La convention, officialisée le 25 janvier lors de l'Assemblée Générale du SNC, en présence de Claire Rossi, directrice de l'UTC, de représentants politiques, ainsi que de membres du SNC et de la Fédération Française d'Aviron, vise à offrir aux étudiantes et étudiants de l'UTC un double cursus d'excellence, pouvant ainsi bénéficier d'un aménagement de leur emploi du temps pour intégrer des séances d'entraînement intensives, tout en poursuivant leur parcours académique.

Le SNC s'engage à accueillir les étudiants, rameuses et rameurs de haut niveau, de l'UTC au sein de sa structure, en leur fournissant un encadrement professionnel et le matériel nécessaire à leur progression sportive. De son côté, l'UTC s'engage à prendre en compte l'option "aviron de haut niveau" dans les procédures d'admission des candidats et candidates, aménage les semestres d'études des étudiants et étudiantes avec un emploi du temps et une charge de travail compatibles avec une pratique sportive intensive.

Les étudiantes et étudiants souhaitant intégrer la section élite du SNC doivent en faire la demande auprès de l'UTC. Un entretien est ensuite planifié avec l'entraîneur du SNC en charge de la section, avant toute validation. Les rameurs et rameuses accueillis dans ce cadre peuvent rester licenciés dans leurs clubs d'origine, sans cotisation supplémentaire.

Cette convention représente un dispositif très rare dans les écoles d'ingénieurs à destination des étudiantes et étudiants ayant des ambitions dans l'aviron de haut niveau, leur offrant la possibilité de réaliser leurs objectifs sportifs tout en poursuivant une formation d'ingénieur de premier plan. C'est une célébration de l'excellence, de la passion et de l'engagement, et nous sommes impatients de voir les futurs champions et championnes émerger de cette collaboration dynamique.



De gauche à droite : Claire ROSSI (directrice de l'UTC), Philippe MARINI (maire de Compiègne et président de l'Agglomération de la Région de Compiègne), Christian TELLIER (adjoint au sport à la mairie de Compiègne), Dominique BOSQUELLE (président de la ligue des Hauts-de-France d'aviron et membre du conseil d'administration de la Fédération Française d'Aviron), Laurent LOPEZ CARBAJAL, Henry NICOLLET et Claude YESSAD (coprésidents du SNC)

Quelques mots sur l'UTC

Fondée en 1972, l'Université de Technologie de Compiègne (UTC) est une référence parmi les écoles d'ingénieurs en France, reconnue pour son approche pédagogique unique, qui prône la modularité et la personnalisation des parcours, l'interdisciplinarité, l'intégration des sciences humaines dans la formation ingénieur et l'approche par projet. Ce modèle de formation permet aux étudiants et étudiantes de construire un parcours personnalisé. Dans cette dynamique, l'UTC a développé les **Parcours Elite**, dont **Sport Elite**, un programme d'accompagnement destiné aux sportifs et sportives de haut niveau. Ce dispositif propose des aménagements spécifiques, incluant un emploi du temps adapté, un suivi pédagogique individualisé et un encadrement personnalisé, permettant aux étudiants et étudiantes de concilier performances académiques et ambitions sportives. En intégrant cette démarche à son offre de formation, l'UTC démontre depuis de longues années son engagement à soutenir les talents sous toutes leurs formes, pour qu'ils puissent combiner études et passions, et à les préparer aux exigences du monde professionnel, en France comme à l'international.

Quelques mots sur le SNC

Fondé le 28 avril 1882, le Sport Nautique Compiégnois est l'une des plus vieilles associations sportives de la ville de Compiègne et le club Picard le plus titré de la région, tous sports confondus.

C'est aussi celui qui a porté haut les couleurs de la ville de Compiègne tant au niveau national qu'international, avec notamment la participation de trois rameurs compiégnais, Patrick VAN DEN BROUCK, Bertrand VECTEN et Jean Christophe BETTE (Médaille d'Or) aux Jeux Olympiques.

Mais le SNC, c'est aussi un club composé de compétiteurs de talent, d'une école d'aviron de qualité, une section Loisir dynamique, une activité scolaire, universitaire et entreprise conséquente, et de nombreux bénévoles engagés dans la vie sportive et associative du club.

"Nous sommes ravis de la signature de cette convention. Fruit d'un travail collectif entamé il y a maintenant quelques mois, elle va donner l'occasion à des rameurs de haut niveau de poursuivre leurs entraînements, tout en suivant un cursus exigeant. Cela va également motiver notre collectif sénior déjà en place, par l'accueil de compagnons d'entraînement",

Les coprésidents du SNC.(contact : President@snc-compiegne.com)